

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Saint-Arsène
16 décembre 2025 – 19h00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Arsène,
tenue le 16 décembre 2025, à 19h00, au 6972 avenue Christophe-Colomb, à Montréal

PRÉSENT-E-S

Mylène Dubé, du service de garde

Julien Mercier-Bisson, enseignant

Élyse Gamache-Bélisle, présidente

Marie-Philippe Neault, parent

Youssef El-Hjaji, parent

Michèle Duguay-Ladouceur, parent

Andréanne Provost, parent-substitut

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE

Véronique Beaulieu, directrice

Marie-Pier Ouellet, directrice adjointe

ABSENT-E-S

Alexandra Buthiaux, parent

Nora Nagels, parent

Claude Vuille-Lessard, parent-substitut

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence déclare la séance ouverte. Il est 18h54.

Comme l'indique la liste des présences ci-dessus, le quorum est atteint pour la présente réunion.

2. NOMINATION D'UN-E SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marie-Philippe Neault

Que Andréanne Provost agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Andréanne Provost est désignée secrétaire d'assemblée.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michèle Duguay-Ladouceur que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 NOVEMBRE 2025

Il est proposé par Marie-Philippe Neault que le procès-verbal du 25 novembre 2025 soit approuvé sans modification.

Adopté à l'unanimité.

5. POINT OUVERT AU PUBLIC

Sans objet

6. SUJETS NÉCESSITANT UNE DÉCISION - APPROBATION

6.1 Planification des contenus obligatoires

Contenu obligatoire qui n'est pas dans la grille-matière.

Compétences personnelles et sociales (pour toutes les années du primaire) : gestion des émotions, respect des autres, stratégies pour régler les conflits, ouverture aux autres, etc.

Nouveau cours de CCQ (culture et citoyenneté québécoise) : inclut l'éducation à la sexualité.

Ces contenus obligatoires sont enseignés et planifiés.

Andréanne Provost propose l'approbation

7. SUJETS NÉCESSITANT UNE DÉCISION - ADOPTION

7.1 Code de vie - ajouts

Les termes "téléphone cellulaire, montre intelligente ou appareil mobile personnel" sont remplacés par "appareil mobile personnel".

Ajout de la section sur le civisme pour appliquer la nouvelle loi. Chaque point est abordé dans le code de vie.

Les sanctions en cas de manquements sont similaires pour les appareils mobiles personnels et pour le civisme.

Il est suggéré d'enlever les numéros pour les différents points sur le civisme et de les remplacer par des puces pour éviter que ce soit interprété comme un ordre d'importance.

L'an prochain, nous allons revoir la façon dont ces notions seront intégrés dans le code de vie.

Michèle Duguay-Ladouceur propose l'adoption

7.2 Dictée PGL

Deux classes désirent s'inscrire à la dictée PGL selon une formule 50-50 : 50% pour l'école et 50% pour la fondation Paul Gérin-Lajoie. Les dons récoltés pour l'école serviraient à acheter des livres pour l'école.

Youssef El Hjadi propose l'adoption

7.3 Règlementation service de garde

Changement à la procédure de recouvrement. La différence est que la transmission du dossier à l'agence de recouvrement est au jour 75. Cette modification, effective à partir du 1^e janvier 2026 a été demandée par le CSS.

Élyse Gamache-Bélisle propose l'adoption

8. POINTS D'INFORMATION / RAPPORTS

8.1 Direction

Marie-Pierre Ouellet mentionne que les activités du temps des fêtes vont bon train. Il y a un calendrier de l'avent depuis le 1^e décembre.

Les règles de cour représentent un défi. Des rappels sont faits régulièrement notamment au sujet des pantalons de neige et des forts de neige.

8.2 Personnel enseignant

Julien Mercier-Bisson mentionne le déjeuner de Noël qui aura lieu ce vendredi 19 décembre. Les parents sont invités à participer.

8.3 Service de garde

Mylène Dubé mentionne qu'il y a un souper pour les groupes 5-6 demain, le 17 décembre et qu'il y a des collations spéciales au service de garde pour tous les élèves pour le temps des fêtes.

Journée pédagogique à venir le 5 janvier : brunch en matinée et film en après-midi; journée en pyjama.

8.4 Représentant du comité de parents

Conflit d'horaire entre la rencontre du comité de parents ce mois-ci et la réunion du CÉ.

8.5 OPP

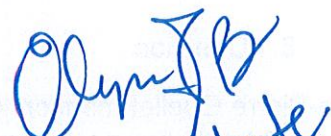
Les activités de financement du cinéma et de la vente de sapins de Noël ont été un succès.

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion du CÉ était prévue pour le 20 janvier 2026, à 19h00. Pour l'instant, il n'y ait pas de point à l'ordre du jour, donc cette rencontre sera annulée. La prochaine rencontre sera donc le 17 février 2026.

10. CLÔTURE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h52.


présidente